



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

République centrafricaine

Question au Gouvernement n° 1522

Texte de la question

INTERVENTION EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

M. le président. La parole est à M. Gérard Charasse, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Gérard Charasse. Monsieur le ministre des affaires étrangères, ma question concerne l'opération Sangaris. Nous sommes entrés, avec le départ du Président de Centrafrique, dans une nouvelle phase de cette opération. Ce départ met un terme au désastre entamé en mars dernier, commencé par un pillage organisé à l'échelle d'un pays et continué par une véritable campagne de terreur. Ces dix mois laissent une plaie ouverte, celle de la haine intercommunautaire, qui a enflé depuis, pillant les églises, détruisant les registres d'état civil. Cette plaie vit en chacune et chacun des citoyens de Centrafrique qui tous, sans exception, ont été personnellement touchés par ces événements, de ceux qui ont été déplacés – 800 000 personnes – à ceux qui ont connu, dans leur chair, la violence de ce climat pré génocidaire.

Cette phase se clôt, certes, mais laisse un terrain propice à tous les débordements car le climat de haine communautaire se développe au cœur d'une région de conflits – Doba, le Darfour, l'Ituri, les enclaves – dans un pays convoité pour ses richesses et que la porosité des frontières a transformé en refuge.

Mais surtout, monsieur le ministre, c'est un territoire stratégique. Rappelons la défaite de Fachoda en 1898. Pour les mêmes raisons, ce territoire est stratégique aujourd'hui pour des groupes terroristes par la fermeture de l'arc de cercle formé par les Shebab, AQMI et Boko Haram de l'Océan indien à l'Atlantique.

Le Président de la République a donc eu raison d'engager, comme je l'ai plusieurs fois demandé, la France, nos hommes, nos matériels et nos moyens pour éviter cela. Mais la menace contre laquelle nous luttons aujourd'hui n'est pas seulement adressée à la France mais à l'Europe voire au-delà. Monsieur le ministre, quand l'Europe se joindra-t-elle, pour sa propre sécurité, à la France, au Tchad, au Gabon, au Cameroun et au Burundi, engagés sur ce territoire ?

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député Gérard Charasse, on m'a interrogé plusieurs fois, ces jours-ci, sur la République centrafricaine. Trois aspects doivent être pris en compte : l'aspect sécuritaire – vous y avez fait allusion –, l'aspect politique et l'aspect humanitaire. Votre question portait essentiellement sur l'action européenne.

Sur le plan politique, après la démission de MM. Djotodia et Tiengaye, un nouveau président et un nouveau Premier ministre seront désignés. Comme le Président de la République l'a déclaré hier, la France n'a pas à se

substituer au peuple centrafricain : elle doit l'aider. Je pense que ce choix sera effectué dans les jours qui viennent : j'espère, comme vous tous, qu'il contribuera à la réconciliation.

Sur le plan humanitaire, la situation reste très difficile. Lundi prochain, le 20 janvier, une réunion de l'Union européenne et des Nations unies, dans laquelle M. Canfin représentera la France, sera organisée à Bruxelles pour dégager des moyens en matière de développement humanitaire.

Sur le plan sécuritaire enfin, l'opération Sangaris se poursuit avec les soldats africains, qui sont maintenant un peu plus de 4 000. Une résolution sera discutée lundi à Bruxelles, au conseil des affaires étrangères, où je me rendrai : elle vise à impliquer les Européens dans cette partie du problème centrafricain. Une demande a trait à la surveillance de l'aéroport, une autre à la route entre Bangui et le Cameroun. Une troisième demande concernera enfin, à terme, l'aide à la reconstitution de l'armée de Centrafrique, comme nous l'avons fait au Mali.

Je suis prudent, car les décisions ne sont pas encore arrêtées. Je vous dirai simplement qu'elles sont en bonne voie : j'espère pouvoir vous apporter de bonnes nouvelles mardi prochain. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Gérard Charasse](#)

Circonscription : Allier (3^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1522

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [16 janvier 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 janvier 2014](#)